



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 juin 1998  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 1998

New York, 6-31 juillet 1998

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement

## Promotion de la femme : mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et rôle des activités opérationnelles dans la promotion, en particulier, du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources pour accroître la participation des femmes au développement

### Rapport du Secrétaire général

#### Rectificatif

#### *Paragraphe 20*

À la fin du paragraphe, au dessus de **Recommandation**, *insérer* le texte suivant :

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a créé un Comité interdépartemental sur le rôle des femmes dans le développement, qui donne des orientations générales et facilite la coordination et la prise de décisions sur les questions de fond et les questions opérationnelles pour l'application de son Plan d'action (1996-2001).

#### *Paragraphe 23*

Après (HCR), *insérer*

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

#### *Paragraphe 30*

À la fin du paragraphe, *insérer* le texte suivant :

---

\* E/1998/100.

Le Comité interdépartemental de la FAO sur le rôle des femmes dans le développement s'appuie sur un réseau de coordonnateurs pour les questions relatives aux femmes et des groupes d'examen technique dans chaque division technique; il bénéficie de l'appui de la Division de la femme et de la population au siège. Un spécialiste des questions concernant les femmes est affecté à chacun des cinq bureaux régionaux de la FAO.

*Paragraphe 68*

À la fin du paragraphe, au dessus de **Recommandations**, *insérer* le texte suivant :

Le secrétariat de la FAO rend compte tous les deux ans à la Conférence de la FAO de l'application du Plan d'action concernant la participation des femmes au développement et de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'Organisation et dans les pays membres.

*Paragraphe 70*

Avant l'actuel paragraphe 70, *insérer* un nouveau paragraphe 70 libellé comme suit

70. La FAO a continué de renforcer l'attachement de ses fonctionnaires à la parité entre les sexes, qui est une question intersectorielle, dans le cadre de leurs attributions et dans leurs domaines de compétence. Une importante initiative en la matière a été la mise en oeuvre d'un processus novateur de consultation et de participation – auquel ont participé 24 divisions – dont l'objet était d'élaborer des programmes d'action sur la participation des femmes au développement/parité entre les sexes portant sur les trois exercices biennaux allant de 1996 à 2001. La synthèse des apports des divisions, qui ont tenu compte d'autres éléments pertinents, tels que le Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la suite donnée à cette conférence, a donné naissance au Plan d'action susmentionné.

Renommer les paragraphes suivants en conséquence.

*Paragraphe 77*

Avant le paragraphe 77 (tel que renuméroté), *insérer* un nouveau paragraphe libellé comme suit :

77. La FAO a établi un programme d'analyse socioéconomique dans une perspective sexospécifique destiné à renforcer les capacités du personnel, des consultants et des experts dans les pays membres, aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental. Ce programme aborde les activités relatives au développement durable sur la base d'une analyse des tendances socioéconomiques qui influent dans la pratique sur les projets et programmes de développement et insiste sur la nécessité de définir les priorités des femmes et des hommes en matière de participation au processus de développement. Il vise à renforcer les méthodes et instruments d'analyse et de gestion au niveau le plus général, au niveau intermédiaire et à la base. Ces outils ont été mis à l'essai et adaptés aux conditions locales dans différents pays sur quatre continents. Ils continuent d'être adaptés en anglais, espagnol, français et portugais.

Renommer les paragraphes suivants en conséquence.

---